



Bleu & Rouge

LA VIE DU CLUB



ESCRIME

Bella Moisset 4^{ème} M15 au Circuit National - Fleuret M17 à Clermont Ferrand

HOCKEY-SU-GAZON

Louise Augue et Arthur Kleiss décrochent le titre de Vice-Champions de France et la médaille d'argent !

RUGBY

Stade Français vs Stade Toulousain : 30 - 18

VOLLEY PRO

INVITATION (x2) - Stade Français Paris Saint Cloud vs Cannes, mardi 14 janvier 2020

SOIREE BLEU ET ROUGE

Jeudi 23 janvier 2020 à partir de 20h à Géo-André

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 23 janvier 2020 à 18h30

ESCRIME Circuit National M17 à Clermont Ferrand : 4 et 5 janvier 2020

La relâche n'aura pas été longue pour les M17 après les festivités de fin d'année.

Les meilleures lames du circuit Français avaient rendez-vous ce week-end à Clermont Ferrand, pour la deuxième épreuve de la saison.

En l'absence de Charlotte Fourrier, indisponible pour blessure, c'est la jeune Bella Moisset, M15 première année, qui a représenté le Stade.

Il faudra dans un premier temps sortir des anxiogènes qualifications du samedi, tâche dont Bella s'acquitte avec brio (4V, 2D en poules, puis match de tableau gagné 15/3). Sur plus de 120 participantes, elle sera des 60 qui auront le privilège de disputer leur chance le dimanche.

Bien préparée et concentrée, elle entame en trombe cette nouvelle journée avec en poules, un très bon ratio de 4 victoires pour 2 défaites.

Après un tour de tableau parfaitement maîtrisé, elle finit par rendre les armes devant une tireuse plus expérimentée de 3 ans son aînée et finit 22^{ème} de la compétition, mais aussi 4^{ème} M15 et surtout 1^{ère} 2006 !

Une très belle performance qui confirme le talent précoce de notre jeune Championne.

HOCKEY-SUR-GAZON



Nos deux U14 Louise Augue et Arthur Kleiss ont décroché ce week-end, le titre de Vice-Championne et de Vice-Champion de France de hockey en salle 2020 et une belle médaille d'argent !

Louise Augue et Arthur Kleiss faisaient partie des joueurs sélectionnés respectivement dans l'Equipe Ile de France U14 Filles et dans l'Equipe Ile de France U14 Garçons qui participaient du 3 au 5 janvier au Championnat de France en salle 2020, un Championnat organisé cette année au CREJS de Chartres.

Parvenues jusqu'en finale, les deux équipes IDF se sont inclinées 0-1 pour les Filles et 1-3 pour les Garçons face aux équipes des Hauts de France tenantes du titre 2019.

2^{ème} marche du podium donc pour l'Ile de France avec quand même un beau titre de Vice-Championne de France et Vice-Champion de France U14 2020 et une belle médaille d'argent que Louise et Arthur sont heureux de ramener au club Stade Français Hockey.

RUGBY

Le résumé de la victoire dans le Classico (30-18)

Le Stade Français commence bien l'année 2020 par une victoire face au Stade Toulousain ! Les joueurs de la capitale habillés en rouge et bleu se sont en effet imposés dans le Classico sur le score de 30 à 18.

Stade Français Paris St Cloud reçoit RC Cannes

14/01/2020 - 20:00 à 23:55

Invitation pour 2 personnes

Gratuit

Stade CHARLEY - Salle CHARPY
17 Avenue Pierre de Coubertin
75013 PARIS
N° de billet : T3E981838035196
Date de commande : 24/12/2019
Organisateur : Stade Français Paris Saint Cloud



billet par www.stadefr.com



Pour être valide, un e-ticket (billet électronique) est soumis aux conditions générales de vente de l'événement, et le cas échéant à celles de l'organisateur que vous avez acceptées lors de la commande. RAPPEL : Ce e-ticket est non remboursable. Sauf accord contraire de l'organisateur, ce e-ticket est personnel, non transférable, non échangeable. CONTENU : L'accès à l'événement est soumis au contrôle de validité de votre e-ticket. Ce e-ticket est uniquement valable pour le lieu, le service, la date et l'heure précis de l'événement. Rescale l'heure de début, l'accès à l'événement n'est plus garanti et ne donne droit à aucun remboursement. Nous vous conseillons par conséquent d'arriver avant le début de l'événement. Pour être valide un e-ticket doit être imprimé sur du papier A4 blanc vierge recto et verso, sans modification du format d'impression et en bonne qualité. Les e-tickets imprimés, imprimés, scannés, numérotés ou falsifiés seront considérés comme non valides et pourront être refusés par l'organisateur. L'organisateur se réserve également le droit d'accepter ou refuser les autres supports, notamment électroniques (téléphone portable, tablette, etc.). Chaque e-ticket est muni d'un code barre permettant l'accès à l'événement à une seule personne. Pour être valide un e-ticket ne doit pas avoir fait l'objet d'une réimpression ou d'un imprimé sur le code barre utilisé pour la commande, auquel cas le code barre sera considéré comme invalide. Lors des contrôles, vous devez obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle avec photo et en cours de validité. Suite au contrôle, le e-ticket peut être conservé jusqu'à la fin de l'événement. Dans certains cas l'organisateur vous remettra un billet à 2 entrées (billets ou non appelés des frais de location). FAUCON : Tout interdit de reproduction, d'utilisation non autorisée, de duplication, de contrefaçon ou e-ticket de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, toute commande effectuée à l'aide d'un moyen de paiement illégitime pour se procurer un e-ticket entraînera des poursuites pénales et l'invalidité de ce e-ticket. RESPONSABILITE : L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des e-tickets, ainsi en cas de perte, de vol ou de duplication d'un e-ticket valide, seule la première personne détentrice du e-ticket pourra accéder à l'événement. l'événement décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du e-ticket dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligence en cas de perte, vol ou utilisation illégitime du e-ticket. L'ÉVÉNEMENT : Les événements restent et demeurent sous la seule responsabilité de l'organisateur. L'acquisition de ce e-ticket engage le cas échéant adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement et/ou de l'organisateur. En cas d'annulation ou de report de l'événement, le remboursement de ce billet hors frais de location et frais annexes (transport, billetterie, etc.) sera soumis aux conditions de l'organisateur (vous trouverez dans l'e-mail ci-dessus dans l'information complémentaire) qui perçoit les recettes de la vente des e-tickets.



WWW.LNV.FR

Grande soirée **Bleu & Rouge**

Animée par Thomas LOMBARD

Géo - André

Jeudi 23 janvier 2020

20h00 : Remise des médailles à nos champions

21h00 - 2h00 : Cocktail dinatoire suivi d'une soirée dansante



Soirée Bleu & Rouge

Vous êtes invités à la soirée **Bleu & Rouge** ! A cette occasion, seront récompensés tous nos jeunes champions qui ont marqué l'année 2018-2019 par leur performance.

Les membres du Stade Français et leurs amis sont conviés **le jeudi 23 janvier 2020** à Géo-André, pour partager ce moment festif et convivial.

AU PROGRAMME

20h00 : Remise des médailles à nos champions par Jean-Paul CHAPPOUX Président du Stade Français et Thomas LOMBARD. Présentation de nos espoirs 2024.

21h00 - 2h00 : Cocktail dinatoire suivi d'une soirée dansante animée par un DJ.

Ambiance garantie !

Inscription obligatoire :

marie.trombetta@stadefrancais.asso.fr ou sur le site internet www.stadefrancais.com

Lieu : Géo-André : 2 rue du Commandant Guilbaud 75016 Paris

Accès : Porte de Saint Cloud (Métro ligne 9)

Horaires : 20h00-2h00



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU STADE FRANÇAIS

Les membres du Stade Français sont convoqués en
Assemblée Générale Ordinaire

le jeudi 23 janvier 2020 à 18h30

Centre Sportif Géo André - 2, rue du Commandant Guilbaud - 75016 PARIS

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Rapport moral du Comité directeur
- 2 - Rapport financier et budget approuvés par le Comité directeur
- 3 - Rapport du Commissaire aux Comptes
- 4 - Allocution du Président
- 5 - Approbation des comptes de l'exercice 1^{er} octobre 2018 – 30 septembre 2019 et affectation du résultat
- 7 - Elections au Comité directeur
- 8 - Vote des résolutions proposées à l'Assemblée
- 9 - Questions diverses.

*

Seules les questions présentées par écrit au Secrétariat général au plus tard le 16 janvier 2020, seront traitées au cours de la séance.

Il est rappelé que tous les membres de l'Association âgés de plus de seize ans, qui ont adhéré depuis plus de trois ans et justifiant de trois années de présence complètes et consécutives dans l'Association au jour de l'A.G.O., et à jour de leur cotisation 2019-2020, composent l'Assemblée Générale avec voix délibérative.

L'Assemblée Générale délibère quelque soit le nombre de votants. Ses décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés.

Le vote par procuration est admis mais non le vote par correspondance.

Tous les autres membres peuvent assister à l'Assemblée Générale avec voix consultative.

INFORMATIONS SUR L'ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Il sera procédé à l'élection de dix membres du Comité directeur pour une durée de 6 ans.

Le dossier de candidature est à retirer auprès du secrétariat à Géo André : secretariat@stadefrancais.asso.fr

Les nouvelles candidatures avec un dossier complet doivent être reçues au siège **au plus tard le 19 décembre 2019**. Tout dossier incomplet entraînera l'invalidité de la candidature.

L'affichage des candidatures sur les sites aura lieu dès **le 3 janvier 2020**.

Conformément à la statistique des membres électeurs établie en 2017 par le Secrétariat général, 4 sièges sont attribués à des femmes et 6 sièges à des hommes.

Si, lors de cette élection partielle, un siège affecté à une personne de l'un ou l'autre sexe n'est pas pourvu faute de candidat, le siège est attribué à un candidat de l'autre sexe dans l'ordre des résultats. Néanmoins, le siège conserve son affectation d'origine, notamment en cas de démission.

Pour favoriser la parité au sein de l'instance dirigeante du Stade Français, des candidatures féminines sont donc vivement souhaitées.

**LE BUREAU DE VOTE SERA OUVERT A GÉO ANDRÉ LE 23 JANVIER 2020
DE 12h00 à 21h00**

Le pouvoir sert à l'élection et à l'Assemblée Générale. Il doit être accompagné de la carte de Stadiste ainsi que de la copie de la pièce d'identité ou passeport avec signature du mandant.

L'imprimé « pouvoir » est à retirer à l'accueil des sites à partir du **19 décembre 2019** (maximum 20 pouvoirs par porteur).

CALENDRIER DU 08 AU 15 JANV. 2020

RUGBY



11/01

15h00 : SF Paris vs Zebra

VOLLEY PRO



14/01

20h00 : SF Paris Saint Cloud vs Cannes